

## **Camille FRANCOIS**

Maître de conférences en sociologie

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre européen de sociologie et de science politique

Né le 11 juin 1987

Courriel : camille.francois@univ-paris1.fr

Tel : 06 74 30 74 57

### **Situation**

- Depuis septembre 2018 : **Maître de conférences** à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et chercheur au CESSP-CSE (CNRS, EHESS) ;

#### Axes de recherche :

- Sociologie de l'Etat ;
- Sociologie du droit et de la justice ;
- Sociologie de la ville et du logement ;
- Sociologie des classes populaires ;
- Depuis novembre 2017 : **Docteur qualifié en sociologie et en science politique**, Thèse « Déloger le peuple. L'Etat et l'administration des expulsions locatives », Université Paris 8, laboratoire CRESSPA-CSU ;
- 2012 : **Agrégation de sciences économiques et sociales** ;
- 2007-2012 : Elève de l'**Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm** (concours B/L 2007).

### **Publications principales (sélection depuis 2018)**

- **Camille François**, *De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres*, Éditions La Découverte, collection "L'envers des faits", sortie le 19 janvier 2023 ;

Les expulsions locatives jettent chaque année en France des milliers de familles pauvres à la rue, dans une indifférence quasi générale. Pourtant, ces procédures sont au cœur de l'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales. Et leur nombre a augmenté au cours des vingt dernières années. À partir d'une longue enquête de terrain, ce livre s'intéresse aux institutions et aux « petites mains » chargées de réaliser les expulsions. Il décrit la manière dont la violence légitime de l'État s'exerce sur les familles menacées de délogement, en retraçant les différentes étapes auxquelles elles sont confrontées : les services de recouvrement où les employés des bailleurs essaient de leur faire rembourser leur dette, les tribunaux où les juges prennent les décisions d'expulsion, les services de préfecture et de police chargés d'utiliser la force publique pour les déloger de leur domicile. En expliquant pourquoi certaines familles sont plus souvent expulsées que d'autres et comment les agents de l'État les contraignent, à la fois de gré et de force, à

quitter leur logement, il met ainsi en lumière une violence légitime moins visible que la répression des manifestations ou que des interpellations policières, mais tout aussi efficace dans le maintien de l'ordre social. Loin d'être une fatalité, ces expulsions locatives constituent une réalité éminemment politique, qui interroge la place du capital immobilier et de l'État dans la précarisation des classes populaires aujourd'hui. Une réalité contre laquelle il est possible d'agir.

- **Camille François**, « Expulser dans le calme. Le travail policier en matière d'expulsions locatives », *Sociologie du travail*, vol. 64, n°1-2, 2022.

L'article étudie le travail policier en matière d'expulsions locatives. Il s'intéresse aux conditions spécifiques de l'identification des individus et de l'exercice de la violence légitime dans ce cadre, régies par un principe de prévention des « troubles à l'ordre public ». L'étude se fonde sur l'analyse d'un échantillon de 847 dossiers de « réquisition de la force publique » (instruits par la préfecture et les commissariats de secteur) et des entretiens avec des agents de police en charge des expulsions dans trois commissariats d'un arrondissement de sous-préfecture francilienne. L'article met en lumière la double logique d'identification des risques par les agents de l'État, mêlant la mémoire bureaucratique des fichiers de police et l'usage d'un sens pratique policier. Il analyse ensuite les stratégies d'invisibilisation et le double *continuum* des moyens de contrainte — à la fois physiques et symboliques, et s'exerçant sur les choses comme sur les personnes — sur lesquels repose l'intervention policière en matière d'expulsion, qui facilitent la production de l'obéissance des occupants sommés de quitter leur logement.

- **Camille François**, « Faire payer les dettes. Le recouvrement des impayés de loyer chez un bailleur social », *Sociologie*, vol. 13, n°2, 2022, p.181-187

Un fait social majeur n'apparaît qu'au second plan des recherches sur l'endettement et le crédit : un nombre important de débiteurs ne remboursent pas leur dette, ou pas mécaniquement. Le remboursement des créances n'a en effet rien d'automatique et fait pour cette raison l'objet d'une activité professionnelle spécifique, le recouvrement. Cet article s'intéresse ainsi aux mécanismes des obligations de crédit, en étudiant le travail de recouvrement des dettes de loyer dans un organisme public de logement social. Nous analysons ce travail comme une entreprise de captation monétaire, se déployant dans un espace institutionnel qui place le bailleur dans une situation de concurrence avec d'autres créanciers pour la captation des ressources des ménages. L'article met en lumière les techniques interactionnelles et les ressources institutionnelles que mobilisent les chargées de recouvrement afin que les locataires endettés privilégient le paiement du loyer, plutôt que d'autres dépenses domestiques, et le remboursement de leurs arriérés locatifs, plutôt que d'autres dettes et créanciers.

- **Camille François**, « Le double écart. Politique de déségrégation et normes familiales dans les beaux quartiers parisiens » (avec Pascale Dietrich-Ragon, Anne Lambert et Lydie Launay), *Lien social et politique*, n°87, 2021, Dossier "Inégalités d'appropriation du logement et de l'habitat", p.104-124

Le rééquilibrage territorial en matière de logement social s'est imposé depuis les années 2000 comme un nouvel outil de l'action publique pour lutter contre la ségrégation urbaine. Dans les grandes métropoles soumises au renchérissement des prix immobiliers, des logements sociaux sont construits au coeur des quartiers bourgeois où leur part est historiquement faible. À partir de trois sources de données (fichiers administratifs de relogement, recensements à l'échelle infracommunale, monographies de familles

relogées), cet article livre une analyse quantitative et qualitative des modalités et des conditions d'insertion des ménages relogés dans les quartiers bourgeois parisiens. Les populations relogées se distinguent non seulement des populations résidentes par des écarts de niveaux de vie et par des différences d'origine (phénomène déjà bien documenté), mais aussi du point de vue de leur structure familiale et des normes de genre. Nombreuses à être relogées dans ces quartiers, les femmes à la tête de familles monoparentales se trouvent confrontées au modèle de la famille nucléaire stable, prépondérante dans ces arrondissements, qui contrarie leurs chances et leurs expériences d'insertion locale

- **Camille François**, « Déferer au tribunal. Les figures imposées de la défense des locataires au tribunal des expulsions », *Droit et société*, n°106, 2020, Dossier "Des justiciables inégaux ?", p.527-545.

L'article explore les conditions asymétriques qu'impose l'institution judiciaire aux différentes catégories de justiciables pour faire valoir leurs droits et demandes face à elle. Il s'appuie pour cela sur une enquête statistique et ethnographique sur le contentieux des expulsions locatives, et met en lumière l'effet différentiel de trois pratiques de défense des locataires assigné.e.s au tribunal sur la décision du ou de la juge : l'effet significatif de la présence à l'audience et de celui de l'accompagnement social des ménages endettés, qui contraste avec l'absence d'effet significatif de leur recours à un.e avocat.e sur le délibéré du magistrat. À travers l'étude des contraintes spécifiques pesant sur la défense des locataires en procédure d'expulsion, l'article articule l'analyse des inégalités d'usages de la justice et des inégalités de traitement judiciaire, et interroge les conditions particulières dans lesquelles des ménages pauvres peuvent être – ou non – reconnus comme des sujets de droit

### **Autres publications**

- **Camille François**, « La copropriété pratique à l'épreuve d'un dualisme juridique. Une enquête exploratoire au Québec », in Marie-Pierre Lefeuvre, Gael Chantepie, Camille François, Flavia Leone, Romain Melot, Emilia Schijman (direction), *Vivre en copropriété. Economie de l'immeuble et fabrique du commun*, LGDJ, 2023.
- **Camille François**, « A l'ombre du droit commun. Les expulsions des foyers », *Plein Droit*, n°132, 2022, Dossier "Des foyers de résidence surveillée", p.26-29 ;
- **Camille François**, « Des expulsions en Amérique. La production de la pauvreté par le logement ». Recension de Matthew Desmond, *Avis d'expulsion. Enquête sur l'exploitation de la pauvreté urbaine*, Lux Editeur, 2019, *Métropolitiques*, 2021 ;
- **Camille François**, Pierre Gilbert, Camille Masclet et Narguesse Keyhani, coordination du dossier « Espaces non mixtes : l'entre-soi contre les inégalités ? », *Métropolitiques*, 2021 ;
- **Camille François**, Kevin Vacher et François Valegeas, coordination du dossier « Marseille : les batailles du centre-ville », *Métropolitiques*, 2021 ;
- **Camille François**, Garance Clément et Claire Gellerau, coordinations du dossier « Les migrations des privilégié.e.s », *Métropolitiques*, 2021 ;
- **Camille François**, « Une politique polarisée. La politique du logement en régime néo-libéral », *Gouvernement et action publique*, vol.9, 2020/3, p.113-125.

## **Diffusion des connaissances et interventions médiatiques**

2019 : Invitation dans l'émission « Quartiers directs » de *Mediapart* et du *Bondy Blog* : « Le logement social remplit-t-il son rôle ? », présentée par Ilyes Ramdani.

2021 : Organisation d'une journée de tables-rondes et de débat public dans les locaux du journal *La Marseillaise* autour de « Marseille : les batailles du centre-ville », 11 décembre 2021, Marseille.

2023 : Dans le cadre de la publication de mon livre *De gré et de force. Comment l'Etat expulse les pauvres* et de l'actualité parlementaire liée à la loi contre l'occupation illicite des logements, j'ai répondu à de nombreuses invitations médiatiques, afin de nourrir le débat public sur les logiques de l'expulsion locative et les politiques susceptibles d'en limiter le nombre ou les coûts sociaux. Par ordre chronologique :

- 17 janvier 2023 : entretien dans le journal *Street press* : « Comment l'Etat met des milliers de familles pauvres à la rue chaque année » ;
- 19 janvier 2023 : entretien dans le journal *Mediapart* : « Comment l'Etat expulse de plus en plus les pauvres »
- 21 janvier 2023 : invitation dans l'émission de France culture « La suite dans les idées » de Sylvain Bourmeau ;
- 21 janvier 2023 : invitation dans l'émission de France Info Télé « On en parle », présentée par Myriam Bounafaa ;
- 24 janvier 2023 : tribune parue dans *Le Monde* : « Loi antisquat : la proposition est inspirée par un séparatisme social qui ne dit pas son nom » ;
- 31 janvier 2023 : entretien pour le journal *AEF Info* : « Proposition de loi anti-squat : une contre-révolution en matière de procédure d'expulsion » ;
- 2 février 2023 : invitation dans l'émission de France culture « Le temps du débat », présentée par Emmanuel Laurentin ;
- 8 février 2023 : entretien dans le journal *Libération* : « Les expulsions, exercice invisible de la violence légitime »
- 11 février 2023 : invitation dans l'émission de France culture « Sous les radars », présentée par Nora Hamadi ;
- 15 février 2023 : invitation dans l'émission de Blast « Idées », présentée par Soumaya Benaissa ;
- 21 février 2023 : entretien filmé pour le site Politika, « Expulsions locatives : une politique étatique » ;
- 10 mars 2023 : entretien pour la revue *Actualités sociales hebdomadaires* : « La procédure d'expulsion produit pas à pas l'obéissance » ;
- 27 mars 2023 : invitation dans l'émission « Lundi soir » du site lundi.am ;
- 31 mars 2023 : entretien pour le journal *L'Humanité* : « L'expulsion, un tri entre bons et mauvais pauvres »

## **Organisation de colloques, conférences, journées d'étude**

2019 : : Organisation des journées d'études « Classer, déclasser, reclasser » du Réseau thématique « Sociologie de la ville et des territoires » lors du 8<sup>ème</sup> Congrès de l'Association française de sociologie, 27-30 août 2019, Aix-Marseille Université.

2021 : Organisation des journées d'études « Changer » du Réseau thématique « Sociologie de la ville et des territoires » lors du 9<sup>ème</sup> Congrès de l'Association française de sociologie, 6-9 juillet 2021, Université de Lille.

### **Responsabilités éditoriales**

- Membre du comité de rédaction de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*
- Membre du comité de rédaction de la revue *Métropolitiques*
- 

### **Communications (depuis 2019)**

- **Camille François**, Anne Lambert (Ined, CNE/ Ehess) et Marion Charpenel (Univ. de Rouen), « Les petits profits du travail décalé. Pratiques et représentations des salarié.es peu qualifié.es en horaires atypiques », Colloque « Pratique de la recherche. Autour des travaux de Michel Bozon », INED, Paris, 29 novembre 2022.
- **Camille François** « Une magistrature dispersée. La disparité des pratiques et des décisions judiciaires en matière d'expulsion locative », Colloque Justice et inégalités au prisme des sciences sociales, Paris, 23-24 novembre 2022.
- **Camille François** et Baptiste Coulmont, « Des adultes en mode mineur ? Sociologie des procédures d'émancipation en France », séminaire « Emancipense », Groupe de recherche en droit privé, UQAM, Montréal, Québec, 13 octobre 2022.
- **Camille François**, « Ce que la rénovation urbaine fait à l'attribution des logements sociaux : aspirations, trajectoires et vulnérabilités résidentielles », Colloque « Attribuer les logements sociaux. Pouvoir intercommunal et politiques de peuplement », Université Jean Monnet, Saint-Etienne, France, 18-19 octobre 2021.
- **Camille François**, « De l'accès à l'efficacité du droit. Les figures imposées de la défense des locataires au tribunal des expulsions », 87<sup>ème</sup> congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences »), Gatineau, Québec, 30 mai 2019.
- **Camille François**, « Un nom, une adresse ? Stigmate ethno-racial et stigmate urbain dans l'administration préfectorale et policière des expulsion locatives », Colloque « Question raciale et questions urbaines : frontières territoriales et racialisation », IEP Grenoble, 12 février 2019.